

LE CONGRÈS DE BOURGES

Séance du 4 Octobre 1898

Cette année, la Société française d'archéologie, fondée à Caen en 1834, reconnue établissement d'utilité publique et qui s'est donné pour mission la description et la conservation des monuments historiques en France, a tenu, au mois de juillet son soixante-cinquième congrès à Bourges.

Ce congrès était présidé par M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, assisté et entouré des principaux membres de la Société des antiquaires du Centre et de la Société historique du Cher, MM. le marquis des Méloizes, vicomte Charles de Laugardière, Mater, conservateur du Musée ; Octave Roger, P. de Goy, J. Soyer, archiviste, etc., etc., etc.

La séance d'inauguration a eu lieu le 6 juillet dans la salle des fêtes du lycée où se trouvaient réunis avec

M. Héron de Villefosse, délégué du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, un certain nombre de dames et d'archéologues, dont quelques-uns représentaient des Universités étrangères.

Après les souhaits de bienvenue adressés aux assistants par le maire de Bourges, M. de Laugardière, président du comité d'organisation du congrès et président de la Société des antiquaires du centre, en remerciant de leur présence empressée tous les congressistes, a rappelé que déjà, en 1849, il y aura bientôt cinquante ans, la Société française d'archéologie avait ouvert à Bourges son seizième Congrès ; plus tard, il y en eut un autre en 1868. Si celui d'aujourd'hui avait eu lieu, seulement l'année dernière, ses membres auraient encore trouvé pour les recevoir et les guider à travers les vieux monuments de Bourges le savant historien qui les connaissait mieux que qui que ce fût, et les a si exactement décrits, l'éminent président de la Société des antiquaires du Centre, M. Alphonse Buhot de Kersers, mort en décembre 1897. Si on ne peut plus mettre à leur disposition toute la science que possédait M. Buhot de Kersers, du moins rencontreront-ils encore cette affabilité qu'une vieille inscription latine aujourd'hui disparue, gravée sur une des portes de la ville, promettait à tous ceux qui venaient visiter la capitale de l'ancien Berry ; cette antique cité berrichonne où, ainsi que venait de le remarquer quelques instants auparavant, son premier magistrat municipal, M. le docteur Mirpied, l'archéologie était chez elle.

« Et comment, avait ajouté M. Mirpied, pourrait-il en être autrement dans cette contrée si riche en vestiges historiques, en monuments incomparables ? Comment ne pas aimer l'archéologie dans une ville où l'on retrouve à chaque pas les reliques du passé, où l'on rencontre des maisons comme celles de la Reine-Blanche ou de la Delle-Voisin,

des hôtels comme ceux de Cujas et de Lallemant ? dans une ville qui peut montrer un palais comme celui de Jacques-Cœur et que couronne une cathédrale dont les cinq nefs sont peut-être le plus merveilleux ensemble intérieur qu'on puisse admirer ? que de richesses ! que de beautés ! et tous ces monuments n'offrent pas simplement l'intérêt de l'étude au savant, au chercheur, ils plaisent, ils saisissent par l'impression intense qui s'en dégage, bijoux d'art en même temps que d'archéologie. »

En répondant à ces différents discours, M. de Marsy, président du Congrès, fait entre autres choses un exposé rapide des travaux soumis aux divers congrès de ces dernières années, ceux de Namur, d'Orléans et de Paris où, notamment, les membres de la Société française d'archéologie ont eu communication de la magnifique publication sur les vitraux de la cathédrale de Bourges du xiv^e et du xv^e siècles, que vient d'achever M. le Marquis Des Méloizes, et pour laquelle M. Eugène de Beaurepaire a écrit une introduction, véritable histoire de l'art du verrier en Berry.

Cette séance d'ouverture s'est terminée par une allocution de M. Héron de Villefosse qui a résumé l'histoire du congrès tenu à Bourges en 1849 et l'histoire de la fondation de la Société des Antiquaires du Centre à laquelle ce congrès de 1849 n'a pas été tout à fait étranger. Il a accordé ensuite un mot de regrets aux membres les plus éminents qui ont fait partie de cette Société, de même qu'à M. de Caumont, grand savant qui appartenait à la Normandie et par qui fut fondée la Société française d'archéologie.

Les réunions suivantes ont été consacrées aux études et aux visites dont le programme avait été tracé d'avance, mais, dès le premier jour, en sortant de la séance d'ouverture, les membres du Congrès se sont arrêtés aux fouilles pratiquées devant le lycée, le petit lycée, ancien hôtel de ville, où parmi d'autres vestiges d'une ancienne église,

on croit avoir reconnu dans un fragment de colonne les caractères de l'architecture du neuvième siècle ; le maire a promis que les fouilles seraient poursuivies afin d'arriver, si possible, à des renseignements plus précis.

De là, on est allé à l'Hôtel Lallemant, logis de financier vraisemblablement, qui est avec beaucoup de grâce et d'élégance un merveilleux bijou de l'architecture de la Renaissance, abritant aujourd'hui les Sociétés savantes du département après avoir longtemps servi à une école de filles tenues par des petites sœurs bleues.

Dans la séance qui a suivi, M. Gauthier, un archéologue de la Nièvre, fait connaître qu'on a découvert dans ce département, à Champvert, en 1896, un village gallo-romain, orné de jolies mosaïques représentant des poissons, et où l'on a rencontré une piscine assez bien conservée pour pouvoir établir sûrement, ce qui n'était pas prouvé jusqu'ici, que l'eau des piscines y était amenée au moyen de tuyaux de plomb encastrés dans la pierre. Peut-être, au dire de deux ou trois membres, cette piscine était-elle un baptistère ; mais cette opinion ne semble pas appelée à prévaloir.

A propos d'une discussion numismatique soulevée entre M. Carron, président de la Société de numismatique française, et M. Mater, conservateur du musée de Bourges, il paraîtrait résulter que des pièces de monnaies du temps de Philippe I^{er} et de Louis le Gros au lieu d'avoir été frappées à Dun, comme le prétendait M. Carron, ces monnaies, en très petit nombre, à spécimen unique pour mieux dire, seraient plutôt originaires de la province du Maine, parce qu'on en a jamais trouvé de semblables dans le Berry, d'abord ; ensuite qu'à Dun, à l'époque de Louis VI, on ne payait pas en monnaie de Dun mais en monnaie de Bourges. L'opinion soutenue par M. Mater semble l'avoir emporté.

Tels ont été les discours et travaux de la première journée du Congrès.

Le lendemain, excursion à Dun, Meillant et la Celle-Bruère.

Dun-le-Roi, dont il vient d'être parlé, devenu chatellenie royale en 1322, fut incendié par les Anglais sous Charles VII, et à différentes reprises encore. Son château et ses fortifications, qui dominaient la vallée de l'Auron, ne sont plus, depuis longtemps que des ruines. On y rencontre encore à quelque distance les traces d'un camp formé par Vercingétorix au moment où César assiégeait Bourges.

De la portière de leurs wagons, les membres du Congrès ont pu apercevoir dans la verdure les restes du château de Bois-Sire-Aimé, qui rappellent l'histoire et aussi la légende des amours de Charles VII et d'Agnès Sorel.

A Dun, on visite les restes du châtelet et la tour de l'Horloge encore assez bien conservée, le beau logis du seizième siècle de la rue Saint-Vincent, l'église pourvue d'une remarquable abside romane et une grosse tour fortement endommagée, du sommet de laquelle, un matin de janvier 1427, après un semblant de jugement, sur l'ordre du connétable de Richemont, le sire de la Trémoille précipita dans les eaux de l'Auron, cousu dans un sac, le sire de Giac, l'homme qui, non seulement avait vendu sa main au diable, mais qui donnait de mauvais conseils au roi Charles VII, en lui faisant gaspiller l'argent destiné aux soldats. Giac ainsi puni, la Trémoille épousa sa veuve, et se mit, lui aussi, à donner de mauvais conseils au petit roi de Bourges, ce qui prouverait déjà que, plus ça change, plus c'est la même chose.

Après Dun-le-Roi, on visite le château de Meillant, une des merveilles de la Renaissance, très riche en ses détails d'architecture, que fit construire le cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII, un des rares ministres de France, le seul peut-être, qui sut faire la guerre sans augmenter les impôts. Le château de Meillant, qui appar-

tient actuellement à la famille de Mortemart, est tout rempli d'objets d'art et de curiosités, d'armes anciennes, de peintures des grands maîtres et d'admirables tapisseries.

La Celle-Bruère et Allichamps ont montré aux congressistes une intéressante église romane et les restes d'une abbaye autrefois fameuse dans la contrée, l'abbaye de Noirlac, qui possédait une vaste chapelle du treizième siècle. On y fabrique aujourd'hui, si je ne me trompe, de la porcelaine courante.

Meillant, la Celle-Bruère, Allichamps, gros bourgs situés sur la limite du pays des Berruyers, paraissent avoir eu une certaine importance au cours de la période gallo-romaine; la quantité de médailles et les nombreuses sépultures qu'on y a découvertes en témoigneraient au besoin.

La matinée et l'après-midi du vendredi 8 juillet ont été consacrés à la visite du Palais de Justice, ancien Hôtel Jacques Cœur, une des plus précieuses constructions civiles qui nous restent du quinzième siècle; et à la visite de la cathédrale, un des édifices les plus majestueux de l'architecture gothique du treizième siècle, que signalent à l'admiration la hardiesse de sa voûte intérieure et la splendeur de ses vitraux. J'espère pouvoir, un jour ou l'autre, parler ici, avec assez de détails, de Jacques Cœur et de la cathédrale de Bourges pour qu'il me soit permis de m'en tenir en ce moment à cette simple indication.

A la séance du soir, M. le vicomte de Laugardière a résumé d'une façon fort intéressante l'ensemble des études archéologiques auxquelles se sont livrées depuis trente ans la Société des Antiquaires du Centre et la Société historique du Cher. Ces travaux remplissent déjà vingt et un volumes, et ceux qui ont contribué à leur rédaction ont accompli une tâche à la fois utile et patriotique. Les générations qui viennent auront-elles ce même culte du passé, ce respectueux amour des choses d'autrefois, chercheront-elles à les connaître et à consacrer le sou-

venir comme l'ont fait leurs aînées ? C'est ce que M. de Laugardière se demande, non sans une certaine inquiétude ni sans une certaine tristesse : il ne lui semble pas que l'archéologie et l'histoire locale doivent rencontrer de fervents disciples dans l'avenir parmi la jeunesse qui grandit, moins soucieuse que ne l'étaient ceux qui se font vieux aujourd'hui, de ces nobles, saines et réconfortantes occupations de l'esprit !

Parmi les questions posées par le programme du Congrès, on demandait quels sont les monuments ou vestiges de la pierre qui ont été reconnus dans le Cher ?

Il a été répondu à cette question par M. de Saint-Venant, inspecteur des forêts de la Nièvre. Très rares sont, dans les départements du Cher, les spécimens qui nous sont parvenus de l'âge primitif de la pierre : une quinzaine de haches taillées en silex, type Saint-Acheul ou Chelles, et des lots de silex quaternaires ; le tout trouvé dans seize ou dix-huit endroits différents ; voilà ce qu'il faut porter au compte de la période de la pierre taillée.

De la période de la pierre polie, il ne reste que trois dolmens ; les autres ont été détruits récemment. Quant aux menhirs ou pierres dressées, ils sont fort dégradés et se trouvent surtout dans la région ouest du département.

Un hameau aux cases enfouies dans le sol a été trouvé à Jussy avec armes emmanchées dans des bois de cerf et autres spécimens d'industrie. Trois ateliers assez importants de fabrication ont été découverts dans des zones riches en silex ; trois autres ateliers de retouche dans des zones calcaires sans silex.

Dans une soixantaine de communes, on a relevé des haches polies en silex ou en roche précieuse ; des pointes de flèches finement travaillées, des lames, grattoirs et autres instruments faits pour être emmanchés, dont quelques-uns du type concave ; des lances, des poignards provenant de Pressigny, en Touraine ; presque toutes les

pièces que l'on connaît paraissent avoir été importées plutôt que fabriquées dans le pays. Tous ces objets sont dispersés dans vingt-trois collections particulières ou publiques ; il y en a au musée de Saint-Germain.

Très peu d'enceintes fortifiées en terre, remontant aux époques primitives, ont été rencontrées jusque ici ; quelques grottes artificiellement creusées ont pu servir de demeures ou de tombeaux ; ceci répond à une autre question posée.

Comme conclusion : tout semble prouver qu'aux âges de la pierre, la portion de terre que couvre aujourd'hui le département du Cher était assez peu peuplée comparativement à plusieurs contrées voisines, et que ses vastes plaines calcaires étaient alors à peu près désertes.

D'autres mémoires sur l'âge de pierre ont été lus et approuvés ; de l'un d'eux, il résulte que certains monuments mégalithiques du Cher devraient être classés et restaurés.

On passe ensuite à la question des découvertes faites depuis trente ans dans le Berry concernant l'âge du bronze et les âges du fer première et seconde époque.

C'est M. Pierre de Goy, secrétaire-adjoint de la Société des Antiquaires du Centre, qui s'est chargé de répondre à cette question. D'après M. de Goy, on a eu tort de mettre en doute les émigrations de Gaulois en Italie, racontées par Tite-Live, en se basant, pour en contester la réalité, sur cette observation que l'on n'aurait trouvé dans le pays des Bituriges ni armes, ni objets, ni ustensiles semblables à ceux que l'on a découverts dans les vallées du Pô et du Danube, se rattachant à ces émigrations.

Des trouvailles faites depuis trente ans, il résulte cependant que nombre d'objets, armes et autres, établissent que, à l'époque de ces émigrations, on connaissait dans le Berry l'usage du bronze et qu'on l'y travaillait fréquemment. soit en le forgeant, soit en le moulant. Peut-être

même, d'après une hache trouvée à Marmagne, y a-t-on connu le cuivre avant le bronze. Rien ne s'oppose donc, dès lors, à ce que les Bituriges qui connaissaient la fabrication du bronze et qui avaient des armes de bronze aient pris part aux invasions gauloises, en Italie.

L'ouverture des tumulus et sépultures a mis au jour nombre d'armes variées de cette époque ; à Sainte Montaine, dans le canton d'Aubigny, notamment, on a découvert la plus grande épée connue en Europe, datant de ce temps-là ; elle mesure un mètre dix.

Entre tous les tumulus du Berry, celui de Prinay mérite d'être spécialement signalé : il se compose de trois chambres creusées dans un sol argileux et communiquant entre elles ; les parois et la voûte en ont été comme cuites par un grand feu, ce qui leur donne l'aspect et la résistance de la brique. « Les constructions du même genre sont extrêmement rares et l'on n'en signale pour ainsi dire pas d'absolument semblables. »

La séance avait été précédée d'une excursion à Plaimpied, petite commune qui possède comme monument historique une belle église du onzième siècle, de style roman, qui a été convenablement restaurée. C'est un archevêque de Bourges, Richard II, qui la fit construire, en 1092, dans les dépendances de l'abbaye de Saint-Martin.

On y remarque à l'extérieur une figure d'Abraham très habilement traitée, et, à l'intérieur, un chapiteau qui porte comme sujet la Tentation du Christ sur la montagne. Jésus y prononce avec un geste de suprême dégoût son fameux *Vade retro satanas!* Ce morceau, dû à un artiste inconnu, est d'une facture exceptionnelle comme expression et comme fini. Ce n'est pas, du reste, le seul beau morceau de sculpture que contienne cette église ; sur les murs du cimetière des moines, on lit aussi de curieuses inscriptions et épitaphes en écriture des douzième et treizième siècles.

A leur retour de Plaimpied, les membres du Congrès ont visité, outre différentes églises, Notre-Dame, Saint-Bonnet, et d'anciennes maisons, le musée de la ville qui est installé depuis quelques années seulement dans l'ancien hôtel habité par le célèbre et savant jurisconsulte du seizième siècle, Jacques Cujas. *Le Journal des Arts* qui en 1894 et 1895 a consacré toute une série d'articles au musée de Bourges n'a pas à y revenir aujourd'hui.

Sur les sept jours que devait durer le Congrès de Bourges, quatre étaient déjà écoulés, et pour les trois derniers, il restait encore beaucoup à faire et à dire.

Le dimanche 10 juillet devait être rempli par une excursion à Mehun-sur-Yèvre, avec retour dans la journée et banquet le soir; mais comme le départ pour Mehun ne devait avoir lieu qu'à onze heures et demie, il se tint dans la matinée une séance où se firent quelques intéressantes communications.

L'une d'elles fit passer sous les yeux des assistants une série d'autographes de Rabelais, de Charles VII, de Marie d'Anjou, d'Agnès Sorel, de Jacques Cœur, de Louis XI. du cardinal d'Amboise et autres; autographes qui appartiennent aujourd'hui à M. Griolet de Geer, et proviennent d'archives italiennes d'où un amateur indélicat les fit clandestinement sortir... Oh! il y a bien... bien longtemps: la prescription est acquise. A la mort de l'amateur ils passèrent en vente; la bibliothèque nationale en acheta quelques-uns et d'autres arrivèrent entre les mains des particuliers; M. Griolet de Geer a payé l'écriture de Rabelais 4,000 fr. Rabelais est en effet l'un des rares fournisseurs le plus haut côté sur le marché de l'autographie. Un jour ou l'autre, par don ou legs, ces autographes, ainsi que d'autres objets, leurs contemporains, portraits, gravures ou monnaies, reviendront, paraît-il, à la ville de Mehun; tel est du moins l'intention exprimée par leur possesseur actuel.

Autre communication : photographies relatives à l'abbaye de Fontgombaud, située sur les bords de la Creuse, dans le département de l'Indre, restaurée avec habileté sous la direction d'un savant archéologue né à Bourges, le chanoine Lenoir.

Après ces communications, il en a été fait une beaucoup plus importante par M. Gauchery, de Vierzon, communication qui répondait à la treizième question ainsi formulée par le programme : rechercher quelle a été l'influence des ducs de Berry sur le développement des arts et en particulier de l'architecture dans la province ?

La thèse ne manquait pas d'une certaine ampleur, et il eut bien fallu tout un volume pour la traiter ; M. Gauchery l'a exposée aussi complètement que possible en résumant un ouvrage très instructif auquel il a collaboré avec son compatriote, M. Alfred de Champeaux, *Les travaux d'art exécutés par Jean de France, duc de Berry*, publié en 1894.

Le duc Jean de Berry, grand bâtisseur de châteaux, amateur de beaux livres et de curiosités précieuses, contribua notablement, pour sa part, à ce mouvement artistique que Courajod appelait la première Renaissance française ; mouvement qui remplaça la sombre architecture des donjons féodaux par des demeures plus attrayantes, plus commodes, d'un plus léger aspect et mieux éclairées.

Autour de Jean de Berry, comme autour du duc de Bourgogne, se groupèrent les grands architectes, sculpteurs, peintres, enlumineurs, verriers, menuisiers, tapisseries, orfèvres et autres artisans de beaux métiers que le roi Charles V avait appelés des provinces du Nord à Paris.

Comme il y avait en Bourgogne une école d'architecture particulière qui ne se confondait point avec celle des autres pays, il y en eut une également en Berry dont Guy de Dammartin et, après lui, son frère, furent les inspira-

teurs. C'est à cette école que l'on doit Saint-Etienne, la cathédrale berrichonne, ou tout au moins son achèvement, le Palais et la Sainte-Chapelle du duc Jean, l'un et l'autre disparus; nous avons naguère raconté l'histoire de la Sainte-Chapelle.

Les élèves et successeurs des Dammartin parmi lesquels se trouvèrent leurs petits fils, ont bâti les hôtels de Jacques Cœur, de Varye et de Cujas, sans parler des édifices religieux auxquels ils travaillèrent dans le Berry et ailleurs.

Après un certain éclat, tous ces artistes qui avaient créé l'école berrichonne du Centre se dispersèrent ou disparurent et il ne fut plus que rarement question d'eux; cependant leurs noms sont à retenir et beaucoup de leurs œuvres restent encore. Les limites de ce compte rendu nous obligent, quant à présent, à les passer sous silence.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à diverses communications secondaires relatives à des inscriptions mêlées de grec et de latin d'où il semble résulter que les deux langues étaient employées par les savants du monde gaulois, le grec plus spécialement dans le midi jusqu'à Lyon, et le latin au nord de cette ville.

C'est à la fin de cette séance de dimanche que M. Adren Blanchet, un de nos érudits numismates, a fait savoir que les camées artistiques ornant une croix en or et en argent exécutée au quinzième siècle, détruite en 1793 et ayant appartenu à l'archidiocèse de Bourges sont conservés au musée du Louvre; une note a déjà paru ici à cet égard.

Voilà donc nos congressistes en route pour Mehun, l'un des beaux châteaux que construisirent les Dammartin. Malgré les restaurations qui y ont été récemment opérées, ce qui en reste ne donne qu'une idée insuffisante de ce qu'il fut lorsque ces premiers architectes utilisant les épais soubassements de la construction faite au douzième siècle par Robert d'Artois, posèrent au-dessus une sorte de galerie de pierres largement ouverte, recevant en toute

liberté l'air et la lumière, ce qui était devenu la caractéristique de la nouvelle architecture. Dans les célèbres Heures du duc Jean qui sont à Chantilly, une miniature retrace l'image exacte de ce château, dont, aussitôt qu'il fut terminé, le duc de Berry fit cadeau à son petit neveu, le dauphin Charles, Charles VII plus tard.

C'est là, dans son château de Mehun-sur-Yèvre, que Charles VII apprit que le 20 octobre 1422, par la mort de Charles VI, son père, il était devenu roi d'une France que d'autres possédaient réellement, ce qui ne l'empêcha pas d'y continuer l'insouciant et joyeux existence qu'il y menait en attendant mieux, représentant et conservant ainsi, sans trop y songer, la tradition nationale de la royauté française ; c'est là qu'il voit Jeanne d'Arc, laquelle devait lui reconquérir son royaume, en échange de quoi il l'ennoblit, ce qui était la Légion d'honneur de ce temps-là, et où finalement il se laissa mourir de faim dans la crainte qu'il avait d'être empoisonné par ordre de son fils, le futur Louis XI, un assez vilain personnage qui fut un des grands rois de France.

A Mehun, on visita également une curieuse église romane du onzième siècle, dont l'abside, qui supporte des absidioles, est soutenue par une suite de piliers carrés, forme de piliers assez rare à cette époque : elle avait une crypte qui a été détruite. Au quinzième siècle, on y a ajouté une chapelle éclairée par une verrière où on a cru un moment retrouver le type des verrières des chapelles qui surmontaient les tours du château lui-même ; il a été reconnu que c'était une erreur. Dans cette église, on a vu aussi d'anciens tableaux dont l'un représenterait une entrée de Jeanne d'Arc à Mehun ; un autre, œuvre de Jean Boucher, le Philippe de Champagne du Berry, et un autre encore attribué à Jehan Fouquet, peintre et miniaturiste du roi Louis XI.

Ce dimanche s'est terminé par un banquet où l'on a,

comme il est d'usage, échangé d'aimables compliments, remercié les uns, félicité les autres, adressé galamment un mot flatteur aux dames, et constaté avec une triomphante satisfaction, très légitime, du reste, la présence au Congrès de représentants de Sociétés savantes de la Roumanie, de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande et de la Hongrie.

Toutefois, le Congrès n'était pas terminé, il avait encore plus d'une séance à tenir, une lointaine excursion à faire au dehors, et, dans la ville même des ruines à visiter.

Les voilà donc partis les membres du Congrès, au nombre de cent trente personnes, le 11 juillet au matin, tout là-bas, au bout du département, sur les confins de l'ancien Bourbonnais, là, se dresse, sur la rive droite du Cher, un vieux château dont l'extérieur montre l'aspect assez farouche d'une forteresse moyen âge avec ses fossés pleins d'eau, la herse immobile remplacée par un pont de pierre plus accessible, ses allures de donjon crénelé du haut duquel on embrasse une campagne souriante, et qui, à l'intérieur mêle l'austère et rude aspect de l'architecture féodale aux gaietés et aux délicatesses du style de la Renaissance ; la première Renaissance, comme il a été dit plus haut ; celle qui allait continuer notre art national, si elle n'eut été trop promptement étouffée par l'envahissement des réminiscences de la Grèce, de Rome et de l'Italie.

Le château d'Ainay est aménagé avec goût ; il contient de vieilles et belles stalles d'église dont les panneaux ont été appropriés à ce milieu de grandes salles ornées de sculptures, d'écussons et d'armoiries. Çà et là, comme curiosités, des armes, des bijoux et entre autres un Missel étalé sous verre et retenu dans sa boîte par une chaîne pour qu'on ne puisse plus, ainsi qu'il est arrivé une fois, en détacher les images. La chapelle, une petite chapelle privée, est ornée de peintures du temps de François I^{er}.

Huit grosses tours et un beffroi enferment cette demeure seigneuriale, un des spécimens les plus suggestifs de l'ancienne architecture berrichonne.

Au retour, en se rapprochant de la rivière on s'arrêta à Drevant, cité gallo-romaine qui garde de sérieux vestiges d'un temple, d'un théâtre et d'une piscine, tous les éléments d'une civilisation avancée auxquels la suite des temps avait ajouté une chapelle et un prieuré, devenus maison particulière et dont la façade attire encore l'attention par la finesse de ses sculptures.

Il faut rentrer, et on a à peine le temps de donner en passant un coup d'œil à Saint-Amand-Mont-Rond, la ville du grand Condé, dont l'église possède une croix du treizième siècle qui lui aurait été donnée par Saint-Louis; et de traverser rapidement l'abbaye de Moirlac, pour laquelle on a fait des vœux, afin que l'état se décide un jour ou l'autre à en restaurer les ruines.

Le 12 juillet, le Congrès en est à sa dernière séance : celles des questions qui ont pu être traitées sont épuisées et les autres n'offrent plus qu'un intérêt relatif.

Les bénitiers de certaines églises du Berry ont dû à une époque lointaine servir de mesures publiques; il serait bon de savoir quelle était leur contenance ordinaire et à laquelle de nos mesures de capacité actuelles elles pourraient bien correspondre; recommandé à l'attention des membres de bonne volonté.

M. Arthur de la Guère fait déposer sur le bureau un armorial du Berry. « On y relève les noms, avec des notes sur leurs alliances, des membres de la noblesse, présents et absents, à la réunion tenue à Bourges le 16 mars 1789, pour la nomination des députés aux Etats Généraux. Quelques extraits sont lus, entre autres l'article relatif au marquis de Chevenon de Bigny, décapité à Bourges, et dont les descendants possédaient le château d'Ainay-le-Vieil, visité la veille... »

D'un rapport fait par M. de Laugardière, il résulte que les inscriptions romaines relevées dans le Cher antérieurement à 1873 n'étaient que de soixante; depuis, il en a été trouvé quatre-vingt-huit nouvelles; elles sont, pour la plupart, intéressantes; M. de Laugardière, en outre, fournit de nouvelles preuves à l'appui de ce problème historique que l'ancien Avaricum dont César a fait le siège était bien Bourges et non Vierzon.

Il y a quelques années, en pratiquant une tranchée dans le voisinage du quartier de l'artillerie, on découvrit de grands et de petits fossés de forme triangulaire pour amener l'eau. Or, seuls les Romains à cette époque creusaient leurs fossés dans la forme triangulaire et ces fossés étaient remplis de cadavres jetés pêle-mêle et auprès desquels on n'a pas trouvé d'armes, mais quelques bijoux modestes. Ces cadavres d'hommes mais aussi de femmes et d'enfants dont les bras étaient souvent relevés vers la tête par un geste de défense ou de terreur, sont vraisemblablement ceux des habitants de Bourges qui n'ayant pu prendre la fuite furent massacrés par les soldats triomphants de César qui s'empressèrent d'abandonner leur camp pour aller s'installer dans la ville déserte à la place des morts et des fugitifs. Des morts exterminés sans défense et jetés dans les fossés triangulaires, on prétend qu'il y en eut près de quarante mille! Dans ces commentaires sur « Les commentaires de César », Napoléon III s'est donc trompé lorsqu'il a placé le camp romain à l'endroit occupé par l'esplanade Marceau et la place Serau-court.

Les deux dernières visites des membres du Congrès ont été pour la bibliothèque qui renferme de précieux manuscrits ayant appartenu au duc Jean, et pour les ruines de son ancien palais. Greffé lui-même sur les restes d'une construction gallo-romaine, le palais du duc Jean se développait sur la partie de la ville où s'élèvent actuellement

la préfecture et les prisons. Aussi n'en trouve-t-on plus guère que d'importants soubassements à usages de caves ou autres resserres, et une vaste salle en cours de réparations qui ont rendu à l'admiration du public connaisseur trois admirables cheminées monumentales. Lorsqu'il sera complètement approprié, cet immense vaisseau où l'on doit découper une salle des Pas-Perdus, servira aux réunions du Conseil général. Puisse celui-ci y faire de temps à autre d'assez bonne besogne pour intéresser les archéologues de l'avenir !

AUG. DALLIGNY.

